

Chambéry, le 16 mars 2020,

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs,
Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les inspectrices et
inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré

Cabinet

Réf : 2020-001
Affaire suivie par
Christèle Anciaux

Téléphone
04.79.69.16.36
Télécopie
04.79.69.72.99

Mél.
Ce.ia73-cabinet@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Direction des services départe-
mentaux de l'éducation nationale
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex

Adresse des bureaux
131 avenue de Lyon
73000 Chambéry

site internet
<http://www.ac-grenoble.fr/ia73/>

Objet : Bilan de la journée du 16 mars 2020.

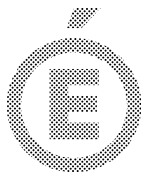
Je vous remercie très sincèrement de votre présence et de votre engagement pour l'accueil des enfants des personnels hospitaliers et de santé dans nos écoles au cours de cette première journée de fermeture.

Si le nombre d'enfants des personnels de santé réellement accueillis dans nos écoles est très inférieur à ce qui nous avait été annoncé, votre présence nombreuse (1027 enseignants et 124 non enseignants) a permis de parer aux incertitudes liées au manque d'anticipation et d'assurer cet accueil sans difficulté.

Circonscription	Nombre d'élèves accueillis
Aix-les-Bains	63
Albertville	66
Chambéry 1	35
Chambéry 4	26
Combe de Savoie	12
Moutiers	32
Saint-Jean-de-Maurienne	42
Total	276

Pour la journée du mardi 17 mars, il est probable que le nombre d'élèves à prendre en charge sera un peu plus important qu'aujourd'hui, sans que nous puissions préciser dans quelle mesure.

À partir des bilans par écoles qui nous ont été transmis par les directrices et directeurs d'école, les IEN de circonscription travailleront demain avec vous, en relation avec les maires, pour organiser des regroupements d'élèves permettant de faciliter leur encadrement, y compris pendant la pause méridienne et lors des temps périscolaires, mais aussi de veiller au nettoyage et à la désinfection des locaux.



2/2

Nous veillerons ensemble au maintien d'effectifs faibles, toujours inférieurs à dix élèves par groupe, et à la mise en œuvre des préconisations d'hygiène et de sécurité (distance entre les personnes, gestes barrière...).

Dans le respect des consignes données ce soir par le ministre de l'intérieur, vous complèterez l'attestation sur l'honneur permettant de justifier votre déplacement, à télécharger sur le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Vous remerciant à nouveau de votre disponibilité, de votre engagement et de votre participation à l'effort civique et solidaire de prise en charge des enfants des personnels soignants, je vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Pour la rectrice et par délégation,
le directeur académique des services
de l'éducation nationale

Éric LAVIS